

Opposition famille adoptive à mariage

Par Shadovar

Bonjour,

Une jeune femme de 19 ans souhaite se marier. Sa famille adoptive est opposée à ce mariage et a effectué différentes plaintes à son encontre pour des insultes , rupture des liens, voyage en Afghanistan et Türkiye , et plein de truc pour des propos selon eux choquant et scandaleux qu'elle leur a dit ou qu'elle tient sur des réseaux chinois américains ou russe , ou que son mari (qui est aussi français) tient.

Est ce que c'est possible de voir la mairie s'opposer au mariage sur demande de son père adoptif?

Par yapasdequois

Bonjour,

Le mariage est prévu en France ?

[url=https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F930]https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/F930[/url]

La loi permet au père de s'opposer au mariage, mais les motifs que vous énoncez sont insuffisants.

Vous dites "son mari". Si elle est déjà mariée, elle ne peut pas se marier une 2eme fois.

Par Shadovar

Oui en France après il n'y a pas encore de date précise mais des que possible.

Par yapasdequois

Lisez le lien fourni. Les motifs d'opposition au mariage sont indiqués.

Par Isadore

Bonjour,

Les parents ont le droit de s'opposer au mariage de leur enfant même majeur, mais il est difficile d'avoir gain de cause. Il y a une procédure précise à respecter.

[url=https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006422338]https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000006422338[/url]

L'opposition n'est recevable que quand les parents ont connaissance d'un motif empêchant le mariage : inceste, absence d'intention matrimoniale, contrainte, insanité d'esprit...

Si mairie est informée d'une cause empêchant le mariage, l'officier d'état-civil doit en informer le procureur.

Aucun des motifs cités ne permet d'empêcher le mariage. En revanche s'il y a une suspicion que l'un des époux est victime de violence, de pression ou qu'il cherche à se marier pour un motif frauduleux le mariage peut être interdit.

Il me semble que vous êtes déjà venue sur ce forum, non ?